

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ET GRAND-EST



AURILLAC 20 juillet 2025



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : M. Christian JOUANCHICOT
TESTS DE COMPORTEMENT : Mme Reine DUTRIEUX et M. Emmanuel MEFFRAY



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE AURILLAC (15)

Dimanche 20 juillet 2025

Jugements et confirmations
M. Christian JOUANCHICOT

Test de comportement
Reine DUTRIEUX
Emmanuel MEFFRAY



CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, fédération nationale
agréée par le Ministère de l'Agriculture

LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire Générale

Christine GRIETTE
deglendery@outlook.fr
Les Licottes - 03350 Cérilly

Secrétaire Adjointe

Kathlène CLAUS

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE
Yannick GARCIA



PROGRAMME

Entrée des chiens à partir de 8h00
Test de comportement à partir de 11h30
Début des jugements à partir de 14h00

Référent Bien-être Animal : Guillaume GOURGUECHON

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE MOT DES DELEGUEES

Bienvenue à Aurillac !

Nous voilà une nouvelle fois réunis à Aurillac ! Cette journée est un partage de Région. Trouver un lieu pour de telles manifestations demande réflexions et autorisations. Comme chaque année, L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL a de nouveau répondu présent et avec son cadre merveilleux, c'est tout naturellement qu'Occitanie et Auvergne s'associent pour ce moment de rencontre entre passionnés.

Aussi un grand merci à l'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL et tout particulièrement à Guillaume Gourguechon, notre contact.

Merci également à notre juge du jour, Monsieur Christian JOUANCHICOT.

Et surtout MERCI à vous exposants, venus parfois de très loin ! Votre participation nous permet la réussite de telles journées. Un grand Merci et passez un bon moment avec votre formidable terrier.



Déléguées région Occitane
Marie Line COURANT et Reine DUTRIEUX



PRÉSENTATION DU JUGE



A l'occasion de notre régionale d'élevage d'Occitanie/Auvergne, Monsieur Christian JOUANCHICOT officie aujourd'hui. Il est né dans les années 60 à Lyon, une région française réputée pour sa gastronomie et son vin. Il réside actuellement à Villeparisis, près de Paris. Auparavant, Il élevait des Dobermann et était très impliqué dans le club de race. Aujourd'hui, il est engagé dans les Basenji et les Rhodesian Ridgebacks depuis de nombreuses années. Il élève sous l'affixe « Out of Africa ». Après son implication dans les clubs français du Dobermann et du Basenji, il a été président du club français du Rhodesian Ridgeback. Il est

devenu juge FCI pour la race Dobermann en 2000. Petit à petit, il a obtenu l'extension pour d'autres races et fin 2017 est devenu un juge polyvalent. Il a jugé dans de nombreux pays d'Europe, notamment en Afrique du Sud, en Amérique du Nord, en Russie et en Indonésie. Il a été juge lors de nombreux salons canins prestigieux en Europe, dont cinq expositions canines mondiales (France, Italie, Pays-Bas, Suisse et Croatie), en Eurasie, quatre expositions canines européennes (Suisse, France, Danemark et Slovénie) et le prestigieux Royal Melbourne Show en Australie. Avec un tel parcours cynophile, il est sélectionné par des clubs pour former des juges pour plus de 50 races dont le CATE qui lui fait confiance depuis de nombreuses années. Il a toujours aimé juger les terriers et juger une nouvelle fois une régionale est un grand plaisir pour lui. Nous le remercions vivement de l'intérêt porté à nos cinq races. Un grand merci également pour sa disponibilité et son écoute.

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La RE est organisée à Aurillac le 20 juillet 2025.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 00. Les jugements commenceront à 14 heures 00 précises.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. Tous les chiens présents sur le site de l'exposition doivent impérativement être vaccinés contre la toux de chenil.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. La préparation des chiens ne pourra se faire que sur les emplacements prévus. Elle est interdite autour des rings. Pour le bien-être animal, les potences sont également interdites. Le référent du bien-être animal est chargé de faire respecter cette règle par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, exclure le propriétaire de l'exposition.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien

est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 150 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE d'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemples de copyright).

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des

opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif

TRES BON (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère. Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

TEST DE COMPORTEMENT

Cat	ID	Nom du chien	Nom du propriétaire
7	250269610513166	TARA COTTAGE TANGO	M. Mme COURTIAL Pierre
10	250269611114471	TARA COTTAGE VOILA	Mme COURANT Marie-Line
12	250268600309313	RUFUM	Mme MONTIGAUD Anne-Pascale
14	250269300366725	VIKING DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
15	250269300364901	VOILA C-EST FINI DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
16	250269300366729	VALKYRIE DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
17	250269101265428	VIOLETTE DE GLENDERRY	Mme GRIETTE Christine
18	250269300398651	VOLTE FACE DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
19	250269300364879	VALENTINES DAY DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
20	250269300365052	VANINA DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
26	616093902745340	CHIRON FROM CZAR KRAKOWA	M. MEFFRAY Emmanuel
27	250268781107061	VODKA POM DE BIGUININE	Mme DUBOS Christine
29	250268781397448	VIC-WHITE DU DOMAINE DU VAL DE LUCY	M. MEFFRAY Emmanuel
30	616093901573561	VILLAINVALE JUVENILE QUEEN	M. MEFFRAY Emmanuel
31	250269591859898	VIXIE MOONLIGHT DES HAUTS DE FERTALIERES	Mme LAISIS Mireille
32	250269300378900	VOICI MARY POPPINS DU CLOS DES GALINETTES	Mme MOISSON Céline
Total			16



PURINA
PRO PLAN

BIEN NOURRIR CEUX QUI NOUS RENDENT MEILLEURS !

L'INGRÉDIENT N°1 EST TOUJOURS







SAUMON AGNEAU DINDE POULET BŒUF

VU À LA TV

PURINA Les Bêtes de la Maison

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER.....13

JEUNE MALES.....	De 1 à 1.....	1
OUVERTE MALES.....	De 2 à 4.....	3
TRAVAIL MALES.....	De 5 à 5.....	1
VETERAN MALES.....	De 6 à 6.....	1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 7 à 7.....	1
PUPPY FEMELLES.....	De 8 à 9.....	2
JEUNE FEMELLES.....	De 10 à 10.....	1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 11 à 11.....	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 12 à 13.....	2

TERRIER ECOSSAIS.....8

JEUNE MALES.....	De 14 à 14.....	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 15 à 15.....	1
JEUNE FEMELLES.....	De 16 à 18.....	3
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 19 à 20.....	2
VETERAN FEMELLES.....	De 21 à 21.....	1

SKYE TERRIER.....3

INTERMEDIAIRE MALES.....	De 22 à 22.....	1
OUVERTE MALES.....	De 23 à 23.....	1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 24 à 24.....	1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....10

PUPPY MALES.....	De 25 à 25.....	1
JEUNE MALES.....	De 26 à 26.....	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 27 à 27.....	1
OUVERTE MALES.....	De 28 à 28.....	1
JEUNE FEMELLES.....	De 29 à 32.....	4
OUVERTE FEMELLES.....	De 33 à 34.....	2

Soit 34 chiens inscrits pour 23 races dans le 3e Groupe

**Soit 34 chiens inscrits pour 23 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
Aurillac (15)**

JURY

M. JOUANCHICOT Christian (33)

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1	CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE TRAVAIL Mâles : 1	CLASSE VETERAN Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 2	CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1	CLASSE OUVERTE Femelles : 2

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 1	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 3	CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1	

SKYE TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1	CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1	

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE PUPPY Mâles : 1	CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1	CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 4	CLASSE OUVERTE Femelles : 2

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er TRES BON **1** **VERLAINE DE LA TRUFFIERE DU MADREAU**
LOF : 058412/06085 Tat : 250269610948863 né le 27/02/2024 (TUBER HEART -OF -EARTH DU DOMAINE DES ROSES DE CHAFFOIS X PAKITA DE LA MONTAGNE DES LIONS) Prod. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 2e EXCELLENT **2** **SALSBURRY DU HARPOUY D'AUZAN**
LOF : 056100/06007 Tat : 250269100281667 né le 04/05/2021 (OH MY GOD DU HARPOUY D'AUZAN X JINGLE BELLS DU HARPOUY D'AUZAN) Prod. MM. BATS Sébastien et André Prop. Mme LAVEISSIERE Pascale
- ABSENT **3** **TIBERIO HEART-OF-EARTH DU DOMAINE DES ROSES DE CHAFFOIS**
LOF : 057001/05984 Tat : 250268780133269 né le 12/03/2022 (TARA COTTAGE NEWTON X MARALDA DE DAME NATURE) Prod. Mmes JAN Catherine / MONTIGAUD Anne-Pascale Prop. Mme JAN Catherine
- 1er EXCELLENT **4** **UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES**
LOF : 058216/06073 Tat : 250269591553463 né le 26/10/2023 (RED SOUL DES TERRES DE CERES X SANSO STAR OF SLATE ISLANDS) Prod. MM. GARCIA Yannick / COSTA DE OLIVEIRA Marcos Prop. Mme MEUNIER Marie-Anick
- Meilleur de Race

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er TRES BON **5** **TUBER HEART-OF-EARTH DU DOMAINE DES ROSES DE CHAFFOIS**
LOF : 057003/05983 Tat : 250268780133270 né le 12/03/2022 (TARA COTTAGE NEWTON X MARALDA DE DAME NATURE) Prod. Mmes JAN Catherine / MONTIGAUD Anne-Pascale Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er EXCELLENT **6** **LARGO**
LOF : 050279/06006 Tat : 250269606396599 né le 08/03/2015 (OL'KYARNROWEN'S JEAN PAUL GALTIER X HAPPY BIRTHDAY LILI DU HARAS DES PIERRES DE LUNE) Prod. Mme TOUSTOU Katia Prop. Mme LAVEISSIERE Pascale
- Meilleur Vétéran

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er TRES PROMETTEUR **8** **AZEL LUCIOLE TI GLAZ MOR**
LOF : 058924 Tat : 250268781581670 née le 11/01/2025 (UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES X REINE-DE-LUNE TI GLAZ MOR) Prod. Mme MEUNIER Marie-Anick Prop. Mme MEUNIER Marie-Anick
- 2e PROMETTEUR **9** **VENISE-VODKA DES BORDS DE LOIRE**
LOF : 058865 Tat : 250269300409026 née le 23/10/2024 (RAGGAMUFFIN DU MOULIN DE MAC GREGOR X TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE) Prod. Mme HOUILLER Catherine Prop. Mme CANDAUDAP Sandrine

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er EXCELLENT **10** **TARA COTTAGE VOILA**
LOF : 058435 Tat : 250269611114471 née le 26/01/2024 (COPSELEAZE HOT TODDY X POSITIVE ENERGIE DU HARPOUY D'AUZAN) Prod. Mme COURANT Marie-Line Prop. Mme COURANT Marie-Line
- Meilleur Jeune

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

- 1er EXCELLENT **11** **VELMA VON-BON-BON TI GLAZ MOR**
LOF : 058354/08375 Tat : 250268781101522 née le 13/01/2024 (NASH DES TERRES DE CERES X REINE-DE-LUNE TI GLAZ MOR) Prod. Mme MEUNIER Marie-Anick Prop. Mme MEUNIER Marie-Anick
- Meilleur de sexe Opposé

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

BON **12** **RUFUM**

T.I. : ? Tat : 250268600309313 née le 16/07/2020 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

1er EXCELLENT **13** **TARA COTTAGE SUN GOLD**

LOF : 056699/08265 Tat : 250269300346068 née le 25/11/2021 (COPSELEAZE CAZARIL DAWN X TARA COTTAGE PANIQUE A BORD) Prod. Mme COURANT Marie-Line Prop. Mme TOUSTOU Katia

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **14** **VIKING DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030294/04983 Tat : 250269300366725 né le 18/04/2024 (TSUNAMI DU CLAN DES PETITS COLONELS X RUSSIE IMPERIALE DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **15** **VOILA C-EST FINI DU CLAN DES PETITS COLONELS**Meilleur de sexe
Opposé

LOF : 030355/04971 Tat : 250269300364901 né le 08/02/2024 (CHEEPMUNK DAI HARD X SISTER MOON DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

2e EXCELLENT **16** **VALKYRIE DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030293 Tat : 250269300366729 née le 18/04/2024 (TSUNAMI DU CLAN DES PETITS COLONELS X RUSSIE IMPERIALE DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

3e TRES BON **17** **VIOLETTE DE GLENDERRY**

LOF : 030438 Tat : 250269101265428 née le 02/08/2024 (MARLAND CON MOTO X SAPERLIPOPETTE DE GLENDERRY) Prod. Mme GRIETTE Christine Prop. Mme GRIETTE Christine

1er EXCELLENT **18** **VOLTE FACE DU CLAN DES PETITS COLONELS**Meilleur de Race /
Jeune

LOF : 030402 Tat : 250269300398651 née le 15/08/2024 (UN POUR TOUS-TOUS POUR UN DU CLAN DES PETITS COLONELS X TEMPETE TROPICALE DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

ABSENT **19** **VALENTINES DAY DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030350/06221 Tat : 250269300364879 née le 08/02/2024 (TSUNAMI DU CLAN DES PETITS COLONELS X SISTER MOON DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

1er EXCELLENT **20** **VANINA DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030352/06220 Tat : 250269300365052 née le 08/02/2024 (CHEEPMUNK DAI HARD X SISTER MOON DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

ABSENT **21** **ALBORADA ISIS II**

LOE : 2309144 Tat : 938000000797267 née le 17/02/2016 (ALBORADA MR KING X ALBORADA MAMBA NEGRA) Prod. M. Mme PASTOR Jesus / GONZALBO Maite Prop. M. CORBIERE Daniel

SKYE TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **22** **VOLT OF THE CHIVES CASTLE**

Meilleur de Race

LOF : 004071/00602 Tat : 250269699678301 né le 18/01/2024 (PARRIMA-ARIH URANUS KNIGHT OF FIRE X REBECCA VIOLETTE OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. Mme HEITZ Pascal / PEGLAU Nathalie Prop. Mme PEGLAU Nathalie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er TRES BON **23** **SHERLOCK DES PAT'O COU DU DIAMANT NOIR**

LOF : 004008/00587 Tat : 250269802868494 né le 02/02/2021 (NIWAK DES PAT'O COU DU DIAMANT NOIR X HANKY-PANKY BOHEMIA SKYWALKER) Prod. Mme M. DUTRIEUX Reine et Claude Prop. Mme VIGUIER Katia

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er TRES BON **24** **VICTOIRE OF THE CHIVES CASTLE**

LOF : 004072/00699 Tat : 250269699678306 née le 18/01/2024 (PARRIMA-ARIH URANUS KNIGHT OF FIRE X REBECCA VIOLETTE OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. Mme HEITZ Pascal / PEGLAU Nathalie Prop. Mme PEGLAU Nathalie

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er TRES PROMETTEUR **25** **VILLAINVALE KING OF THE RING**

PKR : 1308038 Tat : 616093901573566 né le 30/10/2024 (WHITE VILLAN JACK DANIELS X VILLAINVALE AMAZING GRACE) Prod. M. HAIDACHER Sarah Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **26** **CHIRON FROM CZAR KRAKOWA**

PKR : III-100381 Tat : 616093902745340 né le 07/06/2024 ((CH)MILLION REASONS SUNSHINE CELEBRATION X (CH) SHIMMER OF THE RING CZAR KRAKOWA) Prod. M. ADAMSKI Ryszard Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **27** **VODKA POM DE BIGUININE**

Meilleur de Race

LOF : 084801/09093 Tat : 250268781107061 né le 15/01/2024 (RAGNAR LILY'S CHAMPAGNETOUCH DE BIGUININE X POMPOM GIRL DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme DUBOS Christine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

1er EXCELLENT **28** **VILLAINVALE FABULOUS HERMES**

PKR : 4193/2023 Tat : 616093902180549 né le 21/06/2023 ((CH) PRIDE N PRECIOUS BE MY VENDETTA X (CH) EUPHORIA SUPERBIA) Prod. Mme HAIDACHER Sarah Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

3e TRES BON **29** **VIC-WHITE DU DOMAINE DU VAL DE LUCY**

LOF : 085420 Tat : 250268781397448 née le 16/09/2024 (VILLAINVALE FABULOUS HERMES X PLUME DE LA PAIX RETROUVEE) Prod. M. MEFFRAY Emmanuel Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

4e TRES BON **30** **VILLAINVALE JUVENILE QUEEN**

PKR : 1299160 Tat : 616093901573561 née le 01/10/2024 (PRIDE N PRECIOUS ODIN X PRIDE N PRECIOUS NO MERCY) Prod. Mlle HAIDACHER Sarah Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

1er EXCELLENT **31** **VIXIE MOONLIGHT DES HAUTS DE FERTALIERES**

Meilleur Jeune

LOF : 085129 Tat : 250269591859898 née le 21/06/2024 (PILGRIM DU HARPOUY D'AUZAN X O'CHEEKY GIRL DES HAUTS DE FERTALIERES) Prod. M. Mme PAGNY Pascal / LAISIS Mireille Prop. Mme LAISIS Mireille

2e EXCELLENT

32

VOICI MARY POPPINS DU CLOS DES GALINETTES

LOF : 085357 Tat : 250269300378900 née le 04/10/2024 (BOGARHAZI KARMA X
 SUPERCALIFRAGILISTICIOUS DU VALLON DES AURES) Prod. M. Mme BELIN Guy et Magali
 Prop. Mme MOISSON Céline

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. JOUANCHICOT Christian

2e EXCELLENT

33

SHELBY DU CLOS DES GALINETTES

LOF : 080763/14318 Tat : 250268743706678 née le 24/01/2021 (OURS MAL LECHE DU CLOS
 DES GALINETTES X MYSTIC GIRL DU VALLON DES AURES) Prod. M. Mme BELIN Guy et
 Magali Prop. Mme MOISSON Céline

1er EXCELLENT

34

UNITED DES ECOSSAIS DU GRAND BOIS

LOF : 083814/14666 Tat : 250269610619747 née le 14/03/2023 (BOGARHAZI IMPRESSION X
 PINK DES ECOSSAIS DU GRAND BOIS) Prod. Mme MARTINEZ Audrey Prop. Mme MARTINEZ
 Audrey

Meilleur de sexe
 Opposé

Liste des exposants
R.E. Terriers dEcosse - Aurillac (15) dimanche 20 juillet 2025

C

CANDAUDAP Sandrine 25, Pommier 87300 BELLAC	9
CORBIERE Daniel ()	21
COURANT Marie-Line Laval Ferme St Martin 12380 ST SERNIN SUR RANCE	10
COURTIAL Pierre ()	7

D

DUBOS Christine 46, route du Cout 40230 SAUBRIGUES	27
--	----

G

GRIETTE Christine Les Licottes 03350 CERILLY	17
--	----

J

JAN Catherine 17, route de Montmoreau 16190 BORS DE MONTMOREAU	3
--	---

L

LAISIS Mireille ()	31
LAVEISSIERE Pascale ()	2-6

M

MARTINEZ Audrey ()	34
MEFFRAY Emmanuel 8, impasse de la Doue 17470 DAMPIERRE SUR BOUTONNE	25-26-28-29-30
MEUNIER Marie-Anick 3, impasse Nungesser 83136 GAREOULT	4-8-11
MOISSON Céline ()	32-33
MONTIGAUD Anne-Pascale 1, le Madreau 16190 BORS DE MONTMOREAU	1-5-12

P

PEGLAU Nathalie 16, rue du Fossé Communal 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	22-24
--	-------

T

TOUSTOU Katia 22, rue des Rosiers 81500 LAVAUUR	13
---	----

V

VIGUIER Katia ()	23
VIVIEN Christelle ()	14-15-16-18-19-20

Des avantages exclusifs pour les éleveurs



Je rejoins gratuitement l'Agria Breeders Club ! Et je bénéficie d'avantages uniques

1 : kits portées gratuits

Je contacte mon ambassadeur Agria pour qu'il mette en place l'envoi de mes kits gratuits pour chaque portée

2 : assurance offerte

Mes acheteurs activent leur assurance offerte

3 : récompense

Agria me récompense à chaque fois qu'un de mes acheteurs souscrit

Bon à savoir

Césariennes, vices cachés, tests de dépistage dysplasique, tests de progestérone...

Agria répond aux besoins des éleveurs et indemnise mes frais vétérinaires

Réduction de -10% sur présentation d'un justificatif d'adhésion au club de race !



Je contacte
mon ambassadeur Agria
01 88 32 24 00
info@agria.fr

Agria 
Assurance pour Animaux